

ARCHOS

Rapport financier semestriel

2020

Société Anonyme au capital de 147.747,575 euros
Siège Social : 12, rue Ampère ZI 91430 IGNY
343 902 821 RCS EVRY

SOMMAIRE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE DU CONSEIL D'AMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DU GROUPE AU 30 JUIN 2020	3
COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2020	11
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	26

RAPPORT SEMESTRIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DU GROUPE AU 30 JUIN 2020

Organigramme juridique et évolutions du périmètre

ARCHOS SA est la société mère du Groupe dont le siège se trouve à Igny en région parisienne. ARCHOS SA assure la conception et le développement des produits, le marketing central, les achats et la sous-traitance de la production, la finance, ainsi que la distribution et le marketing local pour la France et l'Europe.

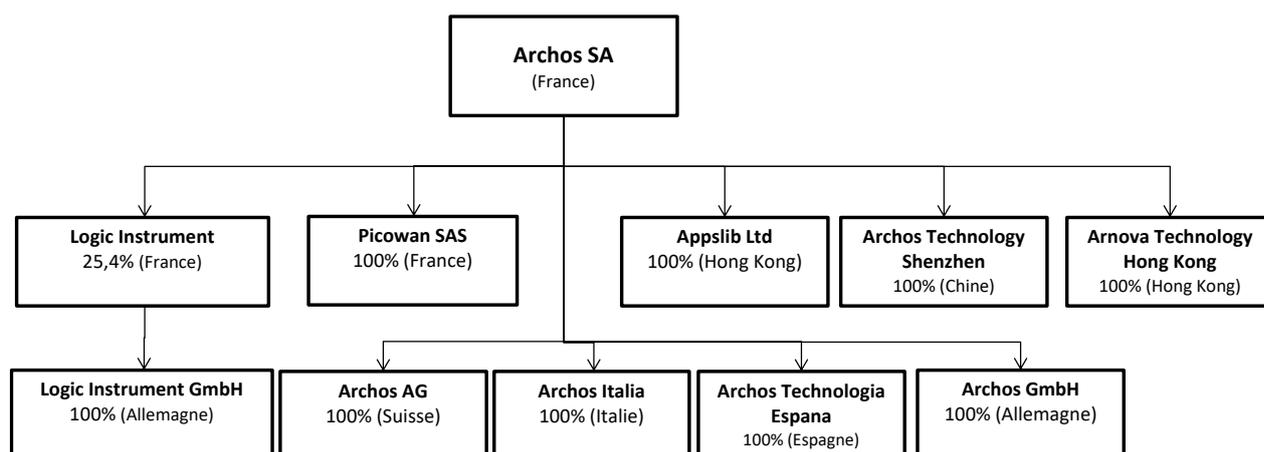
ARCHOS SA détient dix filiales localisées en Allemagne, à Hong Kong, en Chine, en Suisse, en Italie et en Espagne.

Pour rappel, le 23 janvier 2014, ARCHOS a souscrit à l'augmentation de capital de la société LOGIC INSTRUMENT, société spécialisée dans la commercialisation de tablettes durcies pour les professionnels. Cette participation lui confère un contrôle exclusif, lui permettant d'intégrer globalement le Groupe LOGIC INSTRUMENT dans ses comptes consolidés.

Le 16 février 2015 ARCHOS a renforcé sa participation dans le capital de LOGIC INSTRUMENT, en rachetant 660.000 actions et Bons de Souscription d'Action (BSA) de LOGIC INSTRUMENT pour un montant de 990 milliers d'euros. A cette date, ARCHOS détenait ainsi 48,7% du capital de la société.

La société LOGIC INSTRUMENT a procédé à des augmentations de capital afin de rembourser un emprunt obligataire (OCABSA). La participation d'ARCHOS a donc été diluée pour s'établir à 25,4% au 31 juin 2017 et inchangée depuis. ARCHOS en détient toutefois le contrôle exclusif car il a la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières, indépendamment de son pourcentage de participation. LOGIC INSTRUMENT est donc intégrée dans les comptes consolidés d'ARCHOS selon la méthode de l'intégration globale.

La filiale de LOGIC INSTRUMENT, LOGIC INSTRUMENT INC, basée aux Etats-Unis et qui n'avait plus aucune activité opérationnelle, a été dissoute au 1^{er} janvier 2018.



Activité et faits marquants du semestre

Chiffre d'affaires

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 11,2 M€ sur le premier semestre 2020, contre 17,2 M€ sur le premier semestre 2019.

Chiffre d'affaires consolidé (en M€)	S1 2020	S1 2019	Variation	Variation en %
ARCHOS	6,1	11,5	-5,4	-47%
LOGIC INSTRUMENT	5,1	5,7	-0,6	-10%
Total	11,2	17,2	-5,9	-35%

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 7 août 2020.

La décroissance provient essentiellement de l'arrêt brutal de l'activité en France entre le 17 Mars et le 11 Mai 2020 consécutif à l'épidémie de COVID 19. De plus, le Groupe a subi l'arrêt de l'économie chinoise et des difficultés d'approvisionnement après le nouvel an chinois.

COMPTE DE RESULTAT ET EBITDA¹

Compte de résultat consolidé synthétique, en M€	S1 2020	S1 2019	Variation	Variation en %
Chiffre d'affaires	11,2	17,2	-5,9	-35%
Marge Brute	2,8	2,9	-0,2	-6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>24,5%</i>	<i>17,1%</i>	<i>7,5 pts</i>	<i>n/a</i>
Charges opérationnelles courantes (hors amortissements et autres charges courantes)	4,0	8,4	-4,4	-53%
EBITDA	-1,2	-5,4	4,2	n/a
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>-10,8%</i>	<i>-31,7%</i>	<i>20,9 pts</i>	<i>n/a</i>
Amortissements et autres charges courantes	0,3	0,4	0,0	-12%
Résultat opérationnel courant	-1,5	-5,8	4,3	n/a
Charges et produits opérationnels non courants	0,8	-20,6	21,4	n/a
Résultat financier	-0,6	-0,1	-0,5	n/a
Impôt sur les résultats	0,0	-0,1	0,1	n/a
Résultat net	-1,4	-26,6	25,3	n/a

Malgré un contexte difficile où la COVID 19 a particulièrement touché la société, les équipes ont su se réorganiser pour améliorer le mix produit, réduire drastiquement les dépenses et préparer le futur du Groupe pour un retour à une croissance profitable.

Le taux de **marge brute**² du Groupe s'établit à 24,5 % soit 7,5 points de mieux qu'au premier semestre 2019. Le Groupe s'exerce à améliorer son mix produit, en se concentrant sur le segment professionnel et les produits à plus forte valeur ajoutée.

¹ L'EBITDA - Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations est un indicateur utilisé par la Direction pour mesurer la performance opérationnelle et financière et prendre des décisions d'investissement et d'allocation des ressources. Le sous-total EBITDA n'est pas nécessairement comparable à des indicateurs à l'appellation similaire présentés par d'autres entreprises. Il ne saurait se substituer au résultat opérationnel courant car les effets des amortissements et des dépréciations qui en sont exclus peuvent l'impacter de manière significative

² Y compris dépréciations de stocks présentées en éléments courants

Les **charges opérationnelles courantes** (hors amortissements et autres charges courantes) s'établissent à 4,0 M€ contre 8,4 M€ au premier semestre 2019, soit une baisse de 53%. Les économies entamées se poursuivent et le Groupe s'est organisé pour renouer avec une croissance profitable. Désormais, la gamme est plus courte et le Groupe se concentre à développer ses parts de marché en zone Euro.

L'**EBITDA** du Groupe s'établit à -1,2 M€ sur le semestre, en hausse de 4,2 M€.

Les **amortissements et autres charges courantes** s'élèvent à 0,3 M€ contre 0,4 M€ l'an dernier.

Le **résultat opérationnel courant** est de -1,5 M€ contre - 5,8 M€ sur le premier semestre 2019.

Les **charges et produits opérationnels non courants** s'élèvent à +0,8 M€. Le Groupe a ainsi réussi à revendre des pièces détachées et produits recyclés qui avaient été provisionnés.

Le **résultat financier** s'établit à -0,6 M€ dont 0,5 M€ de charge de variation de juste valeur liée aux OCA BSA Yorkville.

Le **résultat net consolidé** s'établit à -1,3 M€ contre -26,6 M€ sur le premier semestre 2019.

Principaux éléments bilanciaux consolidés

Les principaux éléments de soldes bilanciaux consolidés sont les suivants :

ACTIF, en millions d'euros	30 juin 2020	31 décembre 2019	30 juin 2019
Actifs non courants	2,2	3,3	7,4
Actifs courants	25,4	27,1	32,7
- Stocks	3,6	3,4	7,9
- Clients	8,8	11,5	12,1
- Autres actifs courants	4,6	5,1	6,3
- Disponibilités	8,4	7,1	6,4
TOTAL ACTIF	27,6	30,3	40,2
PASSIF, en millions d'euros	30 juin 2020	31 décembre 2019	30 juin 2019
Capitaux propres attribuables aux actionnaires d'ARCHOS SA	-13,4	-14,7	-7,1
Intérêts ne conférant pas le contrôle	4,9	4,9	4,9
Passifs non courants	5,7	11,9	12,3
Passifs courants	30,5	28,2	30,1
- Dettes financières courantes - factors	0,0	0,0	1,3
- Dettes financières courantes	11,0	3,0	3,1
- Fournisseurs	11,0	12,5	13,7
- Autres dettes et autres provisions	8,5	12,8	11,9
TOTAL PASSIF	27,6	30,3	40,2

Le stock s'établit à 3,6 M€ contre 7,9 M€ l'année précédente à la même période. La société compte à l'avenir maintenir un stock minimum afin d'éviter les coûts d'obsolescence des produits.

Les comptes clients s'établissent à 8,8 M€ contre 12,1 M€ l'année précédente, du fait de la décroissance du chiffre d'affaires.

La trésorerie nette³ s'établit à 8,4 M€, en hausse de 2,0 M€ par rapport à l'année précédente. Compte tenu du niveau de trésorerie au 30 juin 2020, des tranches d'OCA BSA restant à tirer auprès de Yorkville, et de la renégociation en cours des modalités de remboursement du prêt contracté auprès de la BEI pour un montant de 6 millions d'euros, la société ARCHOS devrait pouvoir faire face à ses engagements pour les 12 prochains mois.

Endettement financier

En milliers d'euros

Endettement financier net	30-juin-20	31-déc.-19	30-juin-19
Dettes financières non courantes			
Autres dettes financières non courantes (1)	4 687	11 355	11 543
Total dettes financières non courantes	4 687	11 355	11 543
Dettes financières courantes			
Autres dettes financières courantes (2)	11 035	2 987	3 121
Dettes financières courantes (Factors) (3)	0	0	1 315
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	0	0	1
Total dettes financières courantes	11 035	2 987	4 437
Total dettes financières brutes	15 722	14 342	15 980
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	-8 392	-7 111	-6 400
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors	7 330	7 231	9 580

(1) Dont financement du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises par BPI France pour 0,8 M€, avances remboursables obtenues pour le financement de projets collaboratifs pour 2,1 M€, échéances > 1 an de loyers pour 0,4 M€ (IFRS 16), échéances > 1 an de deux prêts de BPI France pour 0,7 M€, financement obligatoire ("OCABSA") pour 0,6 M€ et part > 1 an de crédits-baux pour 0,1 M€.

(2) Dont financement du projet Picowan pour 6 M€ par la BEI, obligations remboursables en actions ("ORA") comptabilisées pour 1,2 M€, prêt garanti par l'Etat pour 1,2 M€, financement du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises auprès de BPI France pour 1,1 M€, dettes de loyers à échéance < 1 an pour 0,4 M€ (IFRS 16), part < 1 an d'avances remboursables obtenues pour le financement d'un projet collaboratif pour 0,2 M€, part < 1 an d'un crédit export pour 0,3 M€, échéances < 1 an de deux prêts de BPI France pour 0,3 M€, intérêts courus à payer sur le financement du projet Picowan par la BEI pour 0,3 M€.

(3) Au 31 décembre 2019, le Groupe ARCHOS était en train de sortir de plusieurs contrats d'affacturage. Le Groupe ARCHOS détenait à cette date une créance sur les sociétés d'affacturage qui s'élève à 0,8 M€. Cette créance a été présentée dans les autres créances courantes du bilan consolidé.

³ La trésorerie nette correspond aux disponibilités à l'actif minorées des découverts bancaires éventuellement inclus dans le poste « dettes financières courantes »

Autres faits marquants

Comptes annuels 2019 non encore approuvés par l'Assemblée Générale

Les comptes annuels 2019 n'ont pas encore été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires qui ne se tiendra qu'en septembre 2020. Le résultat de l'exercice 2019 reste en attente d'affectation.

Augmentations de capital d'ARCHOS

Contrat OCABSA

ARCHOS a annoncé le 26 septembre 2019 la signature d'une lettre avec la société de gestion américaine Yorkville Advisors Global LP en vue de la conclusion avec le fonds d'investissement YA II PN, Ltd représenté par Yorkville Advisors Global LP (l'« Investisseur »), d'un contrat de financement obligataire flexible par émission de tranches d'obligations convertibles en actions nouvelles d'une valeur nominale de 10.000 € chacune (les « OCA »), assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA ») (les OCA et les BSA ensemble, les « OCA-BSA »).

Le contrat de financement a été finalisé le 15 novembre 2019, il se décomposait en un premier engagement de financement d'un montant nominal maximum total de 5,5 M€ comprenant sept tranches (quatre tranches de 1 M€ suivies de trois tranches de 0,5 M€) (l'« Engagement Initial »), suivi d'un second engagement de financement d'un montant nominal maximum total de 4,5 M€ (composé de neuf tranches de 0,5 M€ chacune) (l'« Engagement Additionnel »).

Un avenant à ce contrat a été conclu le 29 juin 2020 aux termes duquel, l'Engagement Initial est complété d'une tranche supplémentaire, soit un nombre total de huit tranches disponibles dans le cadre de l'Engagement Initial (en ce compris les quatre tranches déjà tirées au 29 juin 2020). En outre, le montant nominal de chacune des tranches de l'Engagement Initial est porté à 1 M€, portant ainsi le montant nominal total de l'Engagement Initial à 8 M€. Le montant nominal de chacune des tranches de l'Engagement Additionnel est également porté à 1 M€ (contre 0,5 M€ auparavant).

Le montant nominal maximum total du financement prévu au Contrat reste de 10 M€ dans la mesure où l'Avenant prévoit que l'Engagement Additionnel ne porte plus que sur 2 M€ de montant nominal maximum total.

Dans le cadre de la conclusion de l'Avenant, il a également été convenu entre la Société et l'Investisseur que le tirage de chacune des tranches restantes dans le cadre de l'Engagement Initial et de l'Engagement Additionnel interviendra tous les deux mois après le tirage de la tranche précédente, étant indiqué que le tirage de la cinquième tranche de l'Engagement Initial est intervenu le 29 juin 2020.

En conséquence, le tirage des tranches restantes dans le cadre de l'Engagement Initial et de l'Engagement Additionnel interviendra, sous réserve de la réalisation des conditions détaillées dans le communiqué de presse de la Société du 26 septembre 2019 et dans la note d'opération faisant partie du Prospectus, selon le calendrier prévisionnel suivant :

Tranche 6	31/08/2020
Tranche 7	02/11/2020
Tranche 8	04/01/2021
Tranche 9	04/03/2021
Tranche 10	04/05/2021

Le montant nominal maximum total des OCA ainsi émises sera égal à 10 M€. La mise en place de cette ligne de financement par émission d'OCA-BSA a pour objectif de permettre à ARCHOS de financer son plan de réorganisation qui intègre une forte réduction des frais fixes et la mise en place d'une offre de produits et services permettant de valoriser les savoirs faire du Groupe dans la distribution de produits technologiques en Europe. L'ensemble des informations relatives à ce contrat est disponible dans la Note d'opération établie à cette occasion et disponible à l'adresse suivante sur le site de la société :

https://www.archos.com/corporate/investors/financial_doc/Note_d_operation_Archos_version_depot_15.11.2019_fr.pdf

Ainsi que dans le communiqué de presse diffusé lors de la conclusion de l'Avenant le 29 juin 2020 :

https://www.archos.com/corporate/investors/financial_doc/CP_Archos_avenant_n_2_OCABSA_et_Mise_a_disposition_du_RFA_2019_fr.pdf

Depuis le 15 novembre 2019, il y a eu 5 tranches tirées pour un montant brut de 5 millions d'euros. Le tableau ci-dessous présente la situation d'avancement du contrat à la date du présent rapport.

Tranche	Date tirage	Montant brut €	Montant net €	Nombre d'OCA restant à convertir	Nombre d'action créées	Nombre de BSA
T1	16/11/2019	1 000 000	920 000	0	14 311 687	7 692 307
T2	16/12/2019	1 000 000	920 000	0	14 947 472	8 333 333
T3	16/01/2020	1 000 000	920 000	0	29 540 789	9 090 909
T4	16/04/2020	1 000 000	920 000	0	28 865 577	19 607 843
T5	29/06/2020	1 000 000	820 000	80	5 714 285	21 276 595
Cumul		5 000 000	4 500 000	80	93 379 810	66 000 987

Synthèse des augmentations et réductions de capital de l'exercice

	Nombre d'actions	Capital social (€)
Au 31 décembre 2019	86 009 898	86 009,898
Conversion des OCABSA entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020	67 293 232	67 293,232
Au 30 juin 2020	153 303 130	153 303,130

Litiges et procédures judiciaires

Propriété intellectuelle

La société KONINKLIJKE PHILIPS N.V a assigné en fin d'année 2015 ARCHOS SA en France et aux Pays-Bas et sa filiale ARCHOS GmbH en Allemagne pour violation alléguée de brevets portant sur différentes technologies. Une partie de ces litiges a pris fin suite à un accord entre les parties intervenu fin mars 2017. De nouvelles assignations ont été lancées par Philips fin juin 2017.

Pour les différentes procédures qui suivent leur cours, ARCHOS entend conclure au rejet de l'intégralité des demandes formulées par la société KONINKLIJKE PHILIPS N.V. Sur la base des éléments connus, le Groupe considère l'issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

Les sociétés Sisvel et Mitsubishi ont assigné fin juin et début juillet 2019 ARCHOS SA en Angleterre et aux Pays-Bas pour violation alléguée de brevets portant sur différentes technologies. Un accord est intervenu entre les parties qui met fin au différent.

D'autre part, dans le cadre du cours normal de ses activités, ARCHOS est en discussion avec des sociétés qui demandent l'adhésion à leurs programmes de licence relatifs à des brevets dont l'utilisation est considérée abusive par leurs propriétaires.

Copie privée allemande

En Allemagne, une association a été créée, la ZPÜ, afin de définir les tarifs des redevances au titre de la copie privée en concertation avec les parties concernées et de collecter les redevances. En janvier 2016, un accord tarifaire a été conclu entre la ZPÜ et BITKOM (association représentant une partie des industriels de l'électronique grand public).

Les acteurs du secteur sont invités par BITKOM et ZPÜ à y adhérer. Sur la base des éléments connus, ARCHOS considère que les termes de cet accord ne permettent pas de considérer que les modalités de mise en œuvre satisfont valablement à la législation allemande et européenne sur la copie privée. A défaut d'adhésion volontaire à l'accord, la ZPÜ pourra demander son application par voie judiciaire. ARCHOS maintient l'ensemble de ses positions auprès des juridictions concernées.

En ce qui concerne le litige sur le fond opposant la Société à ZPÜ, le Groupe considère l'issue incertaine, tant dans son principe que dans ses échéances.

Copie privée française

En France, une redevance pour droit à copie privée est prélevée sur la vente de produits intégrant des fonctionnalités de copie et des capacités de stockage d'œuvres numériques pour un usage privé. Après investigation en 2014, le Groupe considère que, sur la base des éléments connus et suite à des évolutions technologiques depuis juillet 2012, les produits qu'ARCHOS a commercialisés depuis cette date ne répondent plus à la définition des produits éligibles à cette redevance.

La société avait procédé en 2014 à la réintégration de sommes provisionnées d'un montant de 0,8 M€ et n'a pas constaté de dette à ce titre depuis 2014.

Le 31 août 2015, ARCHOS a assigné la société Copie France devant le Tribunal de Grande Instance de Paris afin de solliciter l'annulation de « notes de débit » indument émises par Copie France, le remboursement de montants trop payés par ARCHOS et le paiement de dommages et intérêts. La procédure suit actuellement son cours. Le Groupe considère cette issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

ARCHOS avait par ailleurs introduit un recours devant le tribunal administratif pour contester une nouvelle décision de la Commission Copie privée d'octobre 2018. Ce recours a été rejeté par le tribunal administratif.

Au 30 juin 2020 aucun élément nouveau n'est intervenu remettant en cause la position de la société sur ces litiges et procédures.

Evènements postérieurs à la clôture

Les comptes annuels 2019 n'ont pas encore été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires qui ne se tiendra qu'en septembre 2020. Le résultat de l'exercice 2019 reste en attente d'affectation.

Perspectives

Compte tenu du niveau de trésorerie au 30 juin 2020, des tranches d'OCA BSA restant à tirer auprès de Yorkville, et de la renégociation en cours des modalités de remboursement du prêt contracté auprès de la BEI pour un montant de 6 millions d'euros, la société ARCHOS devrait pouvoir faire face à ses engagements pour les 12 prochains mois.

Le Groupe ARCHOS, fort de ses 30 années d'activité dans les solutions mobiles pour le grand public et les professionnels a démontré sa résilience face à une crise inédite et a su se restructurer rapidement.

Plus forte désormais, ARCHOS possède tous les atouts pour offrir à ses utilisateurs et à ses partenaires des produits et services innovants et garder son ADN de leader européen en solutions mobiles.

Le développement de la 5G va permettre au Groupe d'étoffer son offre produit pour répondre à l'appétence du marché envers cette nouvelle technologie et devrait contribuer à la croissance du chiffre d'affaires en 2021.

Pour rappel, un premier partenariat de représentation commerciale a été signé début 2020 avec le Groupe chinois Etekcity, qui commercialise des produits technologiques pour la maison aux USA et souhaite développer avec ARCHOS sa distribution en Europe. Les premières facturations devraient être réalisées d'ici la fin de l'année.

Fait à Igny, le 7 août 2020,

Le Conseil d'administration.

COMPTES CONSOLIDES RESUMES

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT	Notes	Du 1er janvier au 30 juin 2020	Du 1er janvier au 31 décembre 2019	Du 1er janvier au 30 juin 2019
Chiffre d'affaires	(8)	11 232	35 380	17 152
Coût de revient des ventes		8 476	30 126	14 227
MARGE BRUTE		2 756	5 253	2 925
Frais de recherche et développement		507	2 290	537
Frais commerciaux		1 309	5 088	2 774
Frais administratifs et généraux		2 475	9 136	5 413
Dépenses d'exploitation		4 291	16 514	8 724
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-1 535	-11 261	-5 799
Produits et charges opérationnels non courants		799	-24 002	-20 609
RESULTAT OPERATIONNEL		-735	-35 263	-26 408
Résultat financier	(10)	-605	-1 115	-107
RESULTAT AVANT IMPÔTS		-1 340	-36 378	-26 515
Impôts sur les bénéfices		-26	-94	-107
RESULTAT NET		-1 366	-36 472	-26 622
Part du groupe		-1 401	-36 488	-26 477
Part des intérêts ne conférant pas de contrôle*		35	16	-145
Résultat Net par action en euros	(11)	-0,01	-0,56	-0,42
Nombre d'actions retenu		117 008 577	65 455 582	63 412 610
Résultat Net dilué par action en euros	(11)	-0,01	-0,56	-0,42
Nombre d'actions retenu		117 008 577	65 455 582	63 412 610

* Intérêts minoritaires dans LOGIC INSTRUMENT pour 74,6% des actions détenues au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 (inchangés par rapport au 30 juin 2019).

COMPTES CONSOLIDES RESUMES
Bilan consolidé

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	30-juin-20	31-déc.-19	30-juin-19
Frais de développement	(3)	0	10	2 246
Autres immobilisations incorporelles		265	372	416
Ecarts d'acquisition		0	0	0
Immobilisations incorporelles		265	381	2 662
Droits d'utilisation locatifs		284	520	2 152
Immobilisations corporelles		209	275	392
Autres actifs financiers non courants		403	312	532
Autres actifs non courants		814	1 502	1 349
Actifs d'impôts différés		246	264	341
TOTAL ACTIF NON COURANT		2 220	3 254	7 428
Stocks	(4)	3 562	3 369	7 870
Clients et comptes rattachés	(5)	8 807	11 532	12 135
Autres créances courantes		4 623	5 052	6 322
Actifs financiers courants		0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6) (7)	8 392	7 111	6 400
TOTAL ACTIF COURANT		25 384	27 064	32 728
TOTAL ACTIF		27 604	30 317	40 156
PASSIF	Notes	30-juin-20	31-déc.-19	30-juin-19
Capital apporté		153	86	32 819
Réserves consolidées		-12 208	21 655	-13 320
Résultat de l'exercice		-1 366	-36 472	-26 622
Capitaux propres part du groupe		-13 421	-14 732	-7 123
Intérêts ne conférant pas le contrôle		4 873	4 873	4 873
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-8 548	-9 859	-2 251
Dettes financières non courantes	(7)	4 687	11 355	11 543
Provisions pour avantages au personnel		296	294	614
Provisions pour autres passifs et dettes non courantes		694	292	176
TOTAL PASSIF NON COURANT		5 677	11 940	12 333
Dettes financières courantes	(7)	11 035	2 987	4 437
Fournisseurs et comptes rattachés		10 960	12 494	13 725
Autres provisions et dettes courantes		8 480	12 755	11 910
TOTAL PASSIF COURANT		30 475	28 236	30 073
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		27 604	30 317	40 156

Rapport financier semestriel – Groupe ARCHOS 30 juin 2020

COMPTES CONSOLIDES RESUMES
Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	Du 1er janvier au 30 juin 2020	Du 1er janvier au 31 décembre 2019
Résultat net consolidé	(1 366)	(36 472)
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	(11 797)	4 556
+/- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur, pertes de valeurs des écarts d'acquisitions	0	789
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	0	0
+/- Autres produits et charges calculés	48	(1 084)
+/- Plus et moins-values de cession	0	0
+/- Profits et pertes de dilution	0	0
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0
- Dividendes	0	0
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</i>	<i>(13 115)</i>	<i>(32 211)</i>
+ Coût de l'endettement financier net	605	1 115
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	26	94
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(12 485)	(31 002)
- Impôt versé	(5)	(46)
+/- Variation du BFR liée à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	9 471	31 049
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	(3 018)	1
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(45)	(429)
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0	0
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0	0
+/- Incidence des variations de périmètre	0	0
+ Dividendes reçus	0	0
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	233	(126)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	188	(556)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	0	42
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	0	0
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	0	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	3 905	1 906
- Remboursements d'emprunts	(239)	(424)
- Intérêts financiers nets versés	(36)	(410)
+/- Autres flux liés aux opérations de financement (dont factor) (1)	491	(7 583)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	4 121	(6 468)
+/- Incidence des variations des cours des devises	(9)	(42)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 282	(7 065)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	7 111	14 175
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	8 392	7 111
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 282	(7 065)

(1) Montant des financements fournis par les factors au 30/06/2020 : 0 K€ contre -845 K€ au 31/12/2019.

COMPTES CONSOLIDES RESUMES

Variation des capitaux propres consolidés

Les comptes annuels 2019 n'ont pas encore été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires qui ne se tiendra qu'en septembre 2020. Le résultat de l'exercice 2019 reste en attente d'affectation.

En milliers d'euros

	Capital apporté	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total revenant aux actionnaires de la société	Minoritaires	Total Capitaux Propres
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017	21 280	15 575	0	-1 336	28	35 545	4 873	40 417
Opérations sur capital	7 646	-750		-1 631		5 265		
Opérations sur titres auto-détenus								
Dividendes								
Résultat net de l'exercice								
Plan de stock options								
Options de conversion en action								
Variation de périmètre				-115		-115		
Total des opérations avec les actionnaires	7 646	-750	0	-1 746		5 150	0	5 150
Résultat net de l'exercice				-22 995		-22 995		-22 995
Gains et pertes actuariels directement comptabilisés en capitaux propres								0
Ecarts de conversion				-189		-189		-189
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-23 185	0	-23 185		-23 185
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018	28 926	14 825	0	-26 267	28	17 510	4 873	22 382
Opérations sur capital	4 095	-451		-305		3 340		3 340
Opérations sur titres auto-détenus								
Dividendes								
Réductions du nominal et imputations du report à nouveau négatif sur les primes AGE du 31 juillet 2019 (de 0,5€ à 0,05€), et AGE du 16 décembre 2019 (de 0,05€ à 0,001 €)	-32 935	-18 541		51 476				
Passage à IFRS 16 - Impact au 31/12/2018				-73		-73		-73
Plan de stock options								
Options de conversion en actions		501		504		1 006		1 006
Variation de périmètre								
Total des opérations avec les actionnaires	-28 840	-18 491	0	51 603	0	4 272	0	4 272
Résultat net de l'exercice				-36 472		-36 472		-36 472
Gains et pertes actuariels directement comptabilisés en capitaux propres						0		0
Ecarts de conversion				-42		-42		-42
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-36 514	0	-36 514	0	-36 514
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019	87	-3 666	0	-11 178	28	-14 732	4 873	-9 859
Opérations sur capital	67	2 325		-149		2 243		2 243
Opérations sur titres auto-détenus								
Dividendes								
Plan de stock options								
Options de conversion en actions		-259		702		443		443
Variation de périmètre								
Total des opérations avec les actionnaires	67	2 066	0	553	0	2 686	0	2 686
Résultat net de l'exercice				-1 366		-1 366		-1 366
Gains et pertes actuariels directement comptabilisés en capitaux propres								
Ecarts de conversion				-9		-9		-9
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-1 375	0	-1 375	0	-1 375
CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2020	154	-1 601	0	-12 000	28	-13 421	4 873	-8 548

Rapport financier semestriel – Groupe ARCHOS 30 juin 2020

COMPTES CONSOLIDES RESUMES

Etat des produits et des charges comptabilisés en capitaux propres pour l'exercice 2019 et pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2020

En milliers d'euros

ETAT DU RESULTAT GLOBAL	Du 1er janvier au 30 juin 2020	Du 1er janvier au 31 décembre 2019	Du 1er janvier au 30 juin 2019
Résultat net	-1 366	-36 472	-26 622
Ecart de conversion (recyclables en résultat)	-9	-42	8
Gains et pertes actuariels directement comptabilisés en capitaux propres	0	0	0
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-9	-42	8
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	-1 375	-36 514	-26 613

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

PREAMBULE

La société ARCHOS SA est cotée sur l'Eurolist Paris, compartiment C. Elle est la société mère du groupe ARCHOS. Son siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes présentés ont été arrêtés lors de la séance du 7 août 2020 par le Conseil d'administration.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros (« K€ »).

Le bilan présente en comparables les soldes au 30 juin 2020, au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2019, permettant une meilleure compréhension des états financiers du Groupe.

NOTE 1 – BASE DE PREPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes semestriels consolidés sont établis et présentés de manière résumée conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2020 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne et au référentiel publié par l'IASB.

Les principes comptables appliqués par ARCHOS sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019.

1.1 Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020

Les normes, amendements et interprétations adoptés d'application ultérieure au 31 décembre 2019 ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas fait l'objet d'une application anticipée compte tenu des impacts non matériels attendus dans les états financiers du Groupe. Ils concernent les textes suivants, qui sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2020 :

- Nouveau cadre conceptuel des normes IFRS ;
- Amendement à IFRS 3 : Définition d'une activité ;
- Amendement à IAS 1 et IAS 8 : Définition de « matérialité » ;
- Amendement à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7 : Réforme des taux de référence.

1.2 Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2020 ou postérieurement n'ont pas été adoptés par anticipation par la Société au 30 juin 2020.

2.1. Faits marquants survenus au cours du 1^{er} semestre 2020

Comptes annuels 2019 non encore approuvés par l'Assemblée Générale

Les comptes annuels 2019 n'ont pas encore été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires qui ne se tiendra qu'en septembre 2020. Le résultat de l'exercice 2019 reste en attente d'affectation.

Augmentations de capital d'ARCHOS

Contrat OCABSA

ARCHOS a annoncé le 26 septembre 2019 la signature d'une lettre avec la société de gestion américaine Yorkville Advisors Global LP en vue de la conclusion avec le fonds d'investissement YA II PN, Ltd représenté par Yorkville Advisors Global LP (l'« Investisseur »), d'un contrat de financement obligataire flexible par émission de tranches d'obligations convertibles en actions nouvelles d'une valeur nominale de 10.000 € chacune (les « OCA »), assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA ») (les OCA et les BSA ensemble, les « OCA-BSA »).

Le contrat de financement a été finalisé le 15 novembre 2019, il se décomposait en un premier engagement de financement d'un montant nominal maximum total de 5,5 M€ comprenant sept tranches (quatre tranches de 1 M€ suivies de trois tranches de 0,5 M€) (l'« Engagement Initial »), suivi d'un second engagement de financement d'un montant nominal maximum total de 4,5 M€ (composé de neuf tranches de 0,5 M€ chacune) (l'« Engagement Additionnel »).

Un avenant à ce contrat a été conclu le 29 juin 2020 aux termes duquel, l'Engagement Initial est complété d'une tranche supplémentaire, soit un nombre total de huit tranches disponibles dans le cadre de l'Engagement Initial (en ce compris les quatre tranches déjà tirées au 29 juin 2020). En outre, le montant nominal de chacune des tranches de l'Engagement Initial est porté à 1 M€, portant ainsi le montant nominal total de l'Engagement Initial à 8 M€. Le montant nominal de chacune des tranches de l'Engagement Additionnel est également porté à 1 M€ (contre 0,5 M€ auparavant).

Le montant nominal maximum total du financement prévu au Contrat reste de 10 M€ dans la mesure où l'Avenant prévoit que l'Engagement Additionnel ne porte plus que sur 2 M€ de montant nominal maximum total.

Dans le cadre de la conclusion de l'Avenant, il a également été convenu entre la Société et l'Investisseur que le tirage de chacune des tranches restantes dans le cadre de l'Engagement Initial et de l'Engagement Additionnel interviendra tous les deux mois après le tirage de la tranche précédente, étant indiqué que le tirage de la cinquième tranche de l'Engagement Initial est intervenu le 29 juin 2020.

En conséquence, le tirage des tranches restantes dans le cadre de l'Engagement Initial et de l'Engagement Additionnel interviendra, sous réserve de la réalisation des conditions détaillées dans le communiqué de presse de la Société du 26 septembre 2019 et dans la note d'opération faisant partie du Prospectus, selon le calendrier prévisionnel suivant :

Tranche 6	31/08/2020
Tranche 7	02/11/2020
Tranche 8	04/01/2021
Tranche 9	04/03/2021
Tranche 10	04/05/2021

Le montant nominal maximum total des OCA ainsi émises sera égal à 10 M€. La mise en place de cette ligne de financement par émission d'OCA-BSA a pour objectif de permettre à ARCHOS de financer son plan de réorganisation qui intègre une forte réduction des frais fixes et la mise en place d'une offre de produits et services permettant de valoriser les savoirs faire du Groupe dans la distribution de produits technologiques en Europe. L'ensemble des informations relatives à ce contrat est disponible dans la Note d'opération établie à cette occasion et disponible à l'adresse suivante sur le site de la société :

https://www.archos.com/corporate/investors/financial_doc/Note_d_operation_Archos_version_depot_15.11.2019_fr.pdf

Ainsi que dans le communiqué de presse diffusé lors de la conclusion de l'Avenant le 29 juin 2020 :

https://www.archos.com/corporate/investors/financial_doc/CP_Archos_avenant_n_2_OCABSA_et_Mise_a_disposition_du_RFA_2019_fr.pdf

Depuis le 15 novembre 2019, il y a eu 5 tranches tirées pour un montant brut de 5 millions d'euros. Le tableau ci-dessous présente la situation d'avancement du contrat à la date du présent rapport.

Tranche	Date tirage	Montant brut €	Montant net €	Nombre d'OCA restant à convertir	Nombre d'action créées	Nombre de BSA
T1	16/11/2019	1 000 000	920 000	0	14 311 687	7 692 307
T2	16/12/2019	1 000 000	920 000	0	14 947 472	8 333 333
T3	16/01/2020	1 000 000	920 000	0	29 540 789	9 090 909
T4	16/04/2020	1 000 000	920 000	0	28 865 577	19 607 843
T5	29/06/2020	1 000 000	820 000	80	5 714 285	21 276 595
Cumul		5 000 000	4 500 000	80	93 379 810	66 000 987

Synthèse des augmentations et réductions de capital de l'exercice

	Nombre d'actions	Capital social (€)
Au 31 décembre 2019	86 009 898	86 009,898
Conversion des OCABSA entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020	67 293 232	67 293,232
Au 30 juin 2020	153 303 130	153 303,130

Litiges et procédures judiciaires

Propriété intellectuelle

La société KONINKLIJKE PHILIPS N.V a assigné en fin d'année 2015 ARCHOS SA en France et aux Pays-Bas et sa filiale ARCHOS GmbH en Allemagne pour violation alléguée de brevets portant sur différentes technologies. Une partie de ces litiges a pris fin suite à un accord entre les parties intervenu fin mars 2017. De nouvelles assignations ont été lancées par Philips fin juin 2017.

Pour les différentes procédures qui suivent leur cours, ARCHOS entend conclure au rejet de l'intégralité des demandes formulées par la société KONINKLIJKE PHILIPS N.V. Sur la base des éléments connus, le Groupe considère l'issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

Les sociétés Sisvel et Mitsubishi ont assigné fin juin et début juillet 2019 ARCHOS SA en Angleterre et aux Pays-Bas pour violation alléguée de brevets portant sur différentes technologies. Un accord est intervenu entre les parties qui met fin au différent.

D'autre part, dans le cadre du cours normal de ses activités, ARCHOS est en discussion avec des sociétés qui demandent l'adhésion à leurs programmes de licence relatifs à des brevets dont l'utilisation est considérée abusive par leurs propriétaires.

Copie privée allemande

En Allemagne, une association a été créée, la ZPÜ, afin de définir les tarifs des redevances au titre de la copie privée en concertation avec les parties concernées et de collecter les redevances. En janvier 2016, un accord tarifaire a été conclu entre la ZPÜ et BITKOM (association représentant une partie des industriels de l'électronique grand public).

Les acteurs du secteur sont invités par BITKOM et ZPÜ à y adhérer. Sur la base des éléments connus, ARCHOS considère que les termes de cet accord ne permettent pas de considérer que les modalités de mise en œuvre satisfont valablement à la législation allemande et européenne sur la copie privée. A défaut d'adhésion volontaire à l'accord, la ZPÜ pourra demander son application par voie judiciaire. ARCHOS maintient l'ensemble de ses positions auprès des juridictions concernées.

En ce qui concerne le litige sur le fond opposant la Société à ZPÜ, le Groupe considère l'issue incertaine, tant dans son principe que dans ses échéances.

Copie privée française

En France, une redevance pour droit à copie privée est prélevée sur la vente de produits intégrant des fonctionnalités de copie et des capacités de stockage d'œuvres numériques pour un usage privé. Après investigation en 2014, le Groupe considère que, sur la base des éléments connus et suite à des évolutions technologiques depuis juillet 2012, les produits qu'ARCHOS a commercialisés depuis cette date ne répondent plus à la définition des produits éligibles à cette redevance.

La société avait procédé en 2014 à la réintégration de sommes provisionnées d'un montant de 0,8 M€ et n'a pas constaté de dette à ce titre depuis 2014.

Le 31 août 2015, ARCHOS a assigné la société Copie France devant le Tribunal de Grande Instance de Paris afin de solliciter l'annulation de « notes de débit » indument émises par Copie France, le remboursement de montants trop payés par ARCHOS et le paiement de dommages et intérêts. La procédure suit actuellement son cours. Le Groupe considère cette issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

ARCHOS avait par ailleurs introduit un recours devant le tribunal administratif pour contester une nouvelle décision de la Commission Copie privée d'octobre 2018. Ce recours a été rejeté par le tribunal administratif.

Au 30 juin 2020 aucun élément nouveau n'est intervenu remettant en cause la position de la société sur ces litiges et procédures.

2.2 Evènements postérieurs à la clôture

Les comptes annuels 2019 n'ont pas encore été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires qui ne se tiendra qu'en septembre 2020. Le résultat de l'exercice 2019 reste en attente d'affectation.

Perspectives

Compte tenu du niveau de trésorerie au 30 juin 2020, des tranches d'OCA BSA restant à tirer auprès de Yorkville, et de la renégociation en cours des modalités de remboursement du prêt contracté auprès de la BEI pour un montant de 6 millions d'euros, la société ARCHOS devrait pouvoir faire face à ses engagements pour les 12 prochains mois.

Le Groupe ARCHOS, fort de ses 30 années d'activité dans les solutions mobiles pour le grand public et les professionnels a démontré sa résilience face à une crise inédite et a su se restructurer rapidement.

Plus forte désormais, ARCHOS possède tous les atouts pour offrir à ses utilisateurs et à ses partenaires des produits et services innovants et garder son ADN de leader européen en solutions mobiles.

Le développement de la 5G va permettre au Groupe d'étoffer son offre produit pour répondre à l'appétence du marché envers cette nouvelle technologie et devrait contribuer à la croissance du chiffre d'affaires en 2021.

Pour rappel, un premier partenariat de représentation commerciale a été signé début 2020 avec le Groupe chinois Etekcity, qui commercialise des produits technologiques pour la maison aux USA et souhaite développer avec ARCHOS sa distribution en Europe. Les premières facturations devraient être réalisées d'ici la fin de l'année.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – FRAIS DE DEVELOPPEMENT

En milliers d'euros

Description	Valeur brute	30-juin-20 Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	31-déc.-19 Amortiss.	Valeur nette
Frais de développement	6 679	-6 679	0	6 692	-6 682	10
<i>Dont Immobilisations en cours</i>	<i>0</i>			<i>0</i>		
Total	6 679	-6 679	0	6 692	-6 682	10

En milliers d'euros

Description	30-juin-20	30-juin-19
Charge de R&D de la période avant activation	375	767
Amortissements relatifs à des frais de R&D activés	84	237
Total charges courantes de R&D	459	1 004
Charges activées sur la période	-	523
Quote-part des subventions reçues prises en résultat et avances remboursables	-	48
Crédit d'impôt recherche, net du CIR activé	-	92
Total des charges courantes de R&D au compte de résultat consolidé	507	537

NOTE 4 – STOCKS

En milliers d'euros

Description	30-juin-20	31-déc.-19
Matières premières et composants	0	0
Produits finis & Travaux en cours	7 438	16 743
Total Stock brut (1)	7 438	16 743
Matières premières et composants	0	0
Produits finis & Travaux en cours	-3 876	-13 375
Total Provisions pour dépréciation des stocks	-3 876	-13 375
Total	3 562	3 369

(1) Les stocks des filiales sont nets de l'élimination de la marge intra-groupe.

La variation de la provision pour dépréciation des stocks résulte principalement des ventes aux brokers de produits défectueux réalisées pendant le 1^{er} semestre 2020, qui ont fait baisser la dépréciation des stocks à hauteur de 7,9 M€.

NOTE 5 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros

Description	30-juin-20	31-déc.-19
Montant des clients bruts cédés et non cédés (1)	9 198	13 829
Pertes de valeur	-392	-2 296
Montant net	8 807	11 532

(1) Inclus les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage (Factors)

Au 30 juin 2020, il n'y a plus de créances cédées aux factors. Les créances clients diminuent de 24 % en lien avec la baisse du chiffre d'affaires.

NOTE 6 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En milliers d'euros

Situation nette de trésorerie	30-juin-20	31-déc.-19	30-juin-19
Concours bancaires			
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	0	0	1
Total découverts bancaires	0	0	1
Disponibilités			
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	8 392	7 111	6 400
Total disponibilités	8 392	7 111	6 400
Total situation nette de trésorerie	8 392	7 110	6 399

Les positions libellées en devises des disponibilités sont les suivantes :

En milliers d'euros

Encours	30-juin-20	31-déc.-19	30-juin-19
EUR	7 247	6 117	4 830
GBP	499	595	1 079
USD	544	337	288
Autres	103	61	203
Total trésorerie	8 392	7 111	6 400

NOTE 7 – ENDETTEMENT

En milliers d'euros

Endettement financier net	30-juin-20	31-déc.-19	30-juin-19
Dettes financières non courantes			
Autres dettes financières non courantes (1)	4 687	11 355	11 543
Total dettes financières non courantes	4 687	11 355	11 543
Dettes financières courantes			
Autres dettes financières courantes (2)	11 035	2 987	3 121
Dettes financières courantes (Factors) (3)	0	0	1 315
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	0	0	1
Total dettes financières courantes	11 035	2 987	4 437
Total dettes financières brutes	15 722	14 342	15 980
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	-8 392	-7 111	-6 400
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors	7 330	7 231	9 580

(1) Dont financement du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises par BPI France pour 0,8 M€, avances remboursables obtenues pour le financement de projets collaboratifs pour 2,1 M€, échéances > 1 an de loyers pour 0,4 M€ (IFRS 16), échéances > 1 an de deux prêts de BPI France pour 0,7 M€, financement obligataire ("OCABSA") pour 0,6 M€ et part > 1 an de crédits-baux pour 0,1 M€.

(2) Dont financement du projet Picowan pour 6 M€ par la BEI, obligations remboursables en actions ("ORA") comptabilisées pour 1,2 M€, prêt garanti par l'Etat pour 1,2 M€, financement du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises auprès de BPI France pour 1,1 M€, dettes de loyers à échéance < 1 an pour 0,4 M€ (IFRS 16), part < 1 an d'avances remboursables obtenues pour le financement d'un projet collaboratif pour 0,2 M€, part < 1 an d'un crédit export pour 0,3 M€, échéances < 1 an de deux prêts de BPI France pour 0,3 M€, intérêts courus à payer sur le financement du projet Picowan par la BEI pour 0,3 M€.

(3) Au 31 décembre 2019, le Groupe ARCHOS était en train de sortir de plusieurs contrats d'affacturage. Le Groupe ARCHOS détenait à cette date une créance sur les sociétés d'affacturage qui s'élève à 0,8 M€. Cette créance a été présentée dans les autres créances courantes du bilan consolidé.

NOTE 8 – INFORMATION SECTORIELLE

La répartition du chiffre d'affaires consolidé, de l'EBITDA, du résultat opérationnel courant et des actifs sectoriels est la suivante :

Au 30 juin 2020

En milliers d'euros

	ARCHOS	LOGIC INSTRUMENT	TOTAL GROUPE
Ventes nettes	6 129	5 103	11 232
EBITDA	-1 319	107	-1 212
Résultat opérationnel courant	-1 587	52	-1 535
Actifs sectoriels	8 284	4 084	12 369

NOTE 9 – EFFECTIFS

Entité	Pays	30-juin-20	31-déc.-19	30-juin-19
ARCHOS SA	France	16	40	59
ARCHOS GmbH	Allemagne	3	7	9
AppsLib	Chine	0	0	0
ARCHOS AG	Suisse	0	0	0
ARCHOS Italia	Italie	0	0	0
ARCHOS China (ATH & ATS)	Chine	8	8	24
ARCHOS Tecnologia Espana	Espagne	0	0	1
LOGIC INSTRUMENT (Groupe)	France/ Allemagne	20	20	20
Total		47	75	113

Aucun plan de stock-options n'a été émis au cours du 1^{er} semestre 2020.

NOTE 10 – RESULTAT FINANCIER NET

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 30 juin 2020	Du 1er janvier au 31 décembre 2019	Du 1er janvier au 30 juin 2019
Gains de change	125	967	656
Gains de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur	0	0	0
Autres produits financiers	453	470	532
Produits financiers	578	1 437	1 188
Pertes de change	488	820	667
Pertes de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur	0	0	0
Charges d'intérêts	179	546	267
Autres charges financières	515	1 186	361
Charges financières	1 182	2 552	1 295
Total	-605	-1 115	-107

NOTE 11 – RESULTAT PAR ACTION

	Du 1er janvier au 30 juin 2020	Du 1er janvier au 31 décembre 2019	Du 1er janvier au 30 juin 2019
Résultat Net par action en euros	-0,01	-0,56	-0,42
Nombre d'actions retenu	117 008 577	65 455 582	63 412 610
Résultat Net dilué par action en euros	-0,01	-0,56	-0,42
Nombre d'actions retenu	117 008 577	65 455 582	63 412 610

Au 30 juin 2020, seules les ORA de la BEI et les OCA-BSA de Yorkville sont susceptibles d'entraîner un effet dilutif du résultat net. Au 30 juin 2020, comme au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2019, la société réalisant des pertes, aucun élément dilutif n'a été retenu.

NOTE 12 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Au 1^{er} semestre 2020, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport aux éléments figurant dans la Note 29 de l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2019.

RESPONSABLE DU DOCUMENT

Personne qui assume la responsabilité du Document sur les informations semestrielles :

M. Loïc Poirier, Directeur Général

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du groupe ARCHOS, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Igny, le 7 août 2020,

Le Directeur Général

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex

Extentis Audit
88 rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020)

Aux Actionnaires

ARCHOS SA

12 rue Ampère - ZI
91430 IGNY

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ARCHOS SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 7 août 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2.2 « Evénements postérieurs à la clôture – Perspectives » de l’annexe aux comptes consolidés semestriels qui relate les conditions financières qui permettent d’assurer la continuité d’exploitation du groupe.
- La note 2.1 « Faits marquants survenus au cours du premier semestre 2020 » qui mentionne que les comptes de l’exercice clos au 31 décembre 2019 ne sont pas encore approuvés par l’assemblée générale des actionnaires et que le résultat 2019 reste donc en attente d’affectation.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 7 août 2020 commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 15 septembre 2020

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Extentis Audit

Thierry Charron

Frederic Bitbol